

COMMUNE DE PLOUGAR

BULLETIN D'INFORMATION

LUNDI 8 NOVEMBRE 2010

Site internet : plougar.fr



TELETHON 2010 : on vous attend le 4 décembre !

Hand : des débutants aux seniors, ce jour-là,
toutes les équipes auront besoin de vous



Foot : la belle entre la municipalité de Plougar et celle de Bodilis :
venez supporter vos Conseillers

Plus de 1 000 crêpes toutes chaudes,
prêtes à être dégustées par tous les gourmands



REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 11 OCTOBRE 2010

Le Conseil Municipal s'est réuni le 11 octobre 2010 à 20h30 sous la présidence de Mme Marie-France MINGAM, Maire. Absents excusés : Mme GRALL Marie-Catherine, M. QUEGUINER Clément.

Les questions suivantes ont été examinées et approuvées à l'unanimité :

- **Voirie communale** : la reconduction du marché à bons de commande 2009/2012 avec l'entreprise EUROVIA BRETAGNE de MORLAIX a été décidée pour l'année 2011.
- **Passage du régime dérogatoire au régime obligatoire d'imposition à la TVA pour le lotissement du « Hameau de la Vallée »** : le prix de vente des derniers lots du lotissement a été fixé à 25 € TTC.
- **Adoption de la motion de l'AMF 29 (Association des Maires du Finistère) relative à la ligne TGV Paris-Brest/Quimper** : l'A.M.F. a demandé l'inscription de la ligne TGV Paris-Brest/Quimper dans le schéma d'infrastructures des transports et la confirmation du caractère prioritaire de cette ligne. L'ensemble du Conseil Municipal a adopté cette motion à l'unanimité.
- **Vérification technique des installations électriques de l'ensemble des bâtiments communaux** : le devis établi par la SOCOTEC de BREST a été adopté pour un montant de 741. 52 € TTC.

QUESTIONS DIVERSES :

- Suite à la signature du compromis d'achat de terrain avec Mme MORIZUR, il est décidé de lancer l'appel d'offres pour la mission de maîtrise d'œuvre. Plusieurs devis ont été demandés.
- Compte-rendu des différentes commissions CCPL : bilan de la redevance d'ordures ménagères.
- Suite à l'assemblée générale des chasseurs, ils ont émis le souhait d'avoir un local pour stocker leur matériel. Le Conseil Municipal y réfléchit, sans avoir de solution immédiate.
- Le nouveau Contrat Enfance Jeunesse sera signé avant la fin de l'année par les communes de la CCPL et la CAF.

ETAT CIVIL

Décès :

- François MIOSSEC, 88 ans, Ty Mean

REVISION DES LISTES ELECTORALES

Les personnes nouvellement installées dans la commune et celles non inscrites sur la liste électorale, sont invitées à demander leur inscription dès à présent et avant le 31 décembre.

Se munir d'une pièce d'identité (carte d'identité, livret de famille, passeport) et d'un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom...)

RECENSEMENT DES JEUNES

En application du décret n° 2002-446 du 29 mars 2002, **les Françaises et les Français nés entre le 1^{er} octobre 1994 et le 31 décembre 1994 sont tenus de se faire recenser avant le 15 janvier 2011, dès qu'ils ont 16 ans.**

Cette démarche est obligatoire. Un récépissé de recensement sera remis à chacun, ouvrant droit à l'inscription à plusieurs examens et à la conduite accompagnée.

BIBLIOTHEQUE : AU PLAISIR DE LIRE

La bibliothèque est à la disposition de tous, adultes et enfants.

Le stock de livres proposés s'est étoffé suite aux divers achats et au passage du bibliobus. Vous y trouverez de nombreuses nouveautés qui feront le bonheur de tous : albums pour tous petits, romans, policiers, documentaires, bandes dessinées, pour les enfants, les jeunes et les adultes.

Heures d'ouverture :

- mercredi de 17 h à 18 h 30
- jeudi de 17 h 30 à 18 h 30
- samedi de 10 h à 11 h 30

Abonnement annuel :

L'abonnement annuel par famille est fixé à 10 € par an (à partir de la date d'inscription).

Que peut-on emprunter ?

Chaque lecteur peut emprunter 3 livres à chaque passage.

Pour combien de temps ?

Les livres sont prêtés pour une durée de 3 semaines maximum.

Le prêt d'un livre peut être prolongé au delà de 3 semaines avec l'accord de la bibliothèque, s'il n'est pas demandé par un autre lecteur.

Les responsables de la bibliothèque se tiennent à votre disposition pour vous renseigner et pour recevoir vos suggestions. N'hésitez pas à les contacter.

COMITE D'ANIMATION

TELETHON 2010 : on vous attend le 4 décembre à la salle omnisports !

Comme en 2008, le comité d'animation vous propose de vous réunir pour la bonne cause : le Téléthon. Les équipes de hand vous se succéderont tout l'après-midi et en soirée lors de matchs de championnat, et elles auront besoin de supporters.

En début de soirée, la tradition sera respectée avec le match de foot au sommet : le Conseil de Bodilis vient défier celui de Plougar sur ses terres pour une belle. Alors venez nombreux pour soutenir les sportifs du jour, entraînés comme des pros pour l'occasion !

Et le Téléthon de Plougar ne serait rien sans ses 1 000 crêpes ... Elles vous attendront donc dans le hall d'entrée, toutes chaudes, prêtes à être dévorées.

Vous trouverez le programme complet fin novembre dans les journaux, ainsi que sur le site internet de Plougar.

Donc n'oubliez pas le 4 décembre : on vous attend !

NB : nous recherchons des bénévoles pour nous aider à préparer la pâte à crêpes, pour les faire ou les garnir (le vendredi ou le samedi, selon les disponibilités).

Merci de contacter Marie Grall (02 98 24 82 63).

Comité d'animation : assemblée générale le 21 novembre

Le comité d'animation de Plougar tiendra son assemblée générale le dimanche 21 novembre, à 10h30, à la salle communale.

Cette assemblée permettra de présenter à tous les participants le bilan financier, les manifestations organisées sur l'année 2010, ainsi que les activités à venir pour 2011. C'est aussi l'occasion d'échanger sur de futurs projets, d'apporter de nouvelles idées, etc.

Un pot de l'amitié sera servi à l'issue de cette assemblée, afin de remercier tous les bénévoles qui auront apporté leur aide au cours de cette année 2010. Alors n'hésitez pas à venir nombreux ce jour là.

PLOUGAR BODILIS HB

Nouveau site du Hand : pbhb29

Vous y trouverez toutes les infos du hand, horaires entraînements, planning matchs, photos

Les Plannings -11,-13,-15 et - 17 ne sont pas connus pour l'instant, ça ne saurait tarder, la reprise des matchs étant prévue au 6 novembre !!

Du coup le planning des Débutantes est également bloqué horaires et lieu, il dépend du nombre de matchs à domicile de l'ensemble des équipes.

Samedi 6 novembre : Débutantes 1 à Landi-Lampaul, Débutantes 2-1 à domicile (Plougar ou Bodilis) / La Flèche, Débutantes 2-2 à domicile/Guiclan, Seniors 2 à Plougar/Bigouden à 19h 00, Seniors 1 à Plougar/Plabennec à 20h 45.

Samedi 13 novembre : Débutantes 1 à Taulé 1, Débutantes 2-1 exempt, Débutantes 2-2 exempt, seniors 2 à Ploudaniel , seniors 1 à PL Lambé à 20h 30 .

Samedi 20 novembre : Débutantes 1 à domicile/Hermine-Kernic 3, Débutantes 2-1 à domicile/Guiclan 1, Débutantes 2-2 à domicile/Landi 3, Seniors 2 à Plougar/HBC Gabérisois à 19h 00, Seniors 1 à Plougar/St Renan-Guilers à 20h 45.

Samedi 27 novembre : Débutantes 1 à Taulé 2, Débutantes 2-1 à Morlaix-Plougonven, Débutantes 2-2 à Hermine-Kernic 4, Seniors 3^{ème} tour de coupe de France ????. Tout dépendra du résultat du 30 Octobre au Folgoët.

SAMEDI 4 DECEMBRE : **TELETHON** Matches de jeunes, en soirée matchs Seniors 2/Les Abers, Seniors 1/Plougonvelin, Rencontre pour la Belle entre les Municipalités Plougar/Bodilis. Horaires à préciser.
VENEZ NOMBREUX

BODILIS PLOUGAR FOOTBALL CLUB

Vendredi 12 novembre **Vétérans** : match à Landerneau contre Landerneau Stade à 20h30.

Samedi 13 novembre **U19** : match à Plougar contre Plouzané à 15h30.

Dimanche 14 novembre **Equipe A** : match à Guiclan à 15h00. **Equipe B** : match à Guiclan à 13h00
Equipe C : match à Lanhouarneau Plounevez à 13h00.

Vendredi 19 novembre **Vétérans** : match de coupe à 20h30.

Samedi 20 novembre **U19** : voir convocation.

Dimanche 21 novembre **Equipe A** : match de coupe de district à 14h30. **Equipe B et Equipe C** : voir convocation.

Vendredi 26 novembre **Vétérans** : match à Plougar contre Guissény à 20h30.

Samedi 27 novembre **U19** : Match à Ploudaniel à 15h30.

Dimanche 28 novembre **Equipe A** : match à Bodilis contre St Sève à 15h00. **Equipe B** : match à Bodilis contre Roscoff B à 13h00. **Equipe C** : match à Plougar contre Plougourvest C à 13h00.

Vendredi 3 décembre **Vétérans** : match à Lannilis à 20h30.

Samedi 4 décembre **U 19** : match à Plouvorn à 15h30.

ASSOCIATION 100 %STEP

Une nouvelle association nommée "100 % STEP" a vu le jour sur la commune de Bodilis, elle a pour but de dispenser des cours de STEP.

Les cours se déroulent le mercredi de 20h30 à 21h30 à la salle Omnisports de Bodilis et sont animés par Solène TREGUER, titulaire d'un Brevet Professionnel des activités Gym Force et Forme, Se munir d'un certificat médical d'aptitude. Possibilité de faire 2 séances d'essai.

Le bureau est composé de Gisèle TREGUER, présidente, Stéphanie LE RICHE, trésorière, Aline POSTEC, secrétaire.

Contact et inscriptions au 02.98.68.54.37 ou 06.29.26.81.84 ou 06.22.54.74.16

ENSEMBLE PAROISSIAL BERVEN-LAMBADER

Horaires des messes :

Plouzévédé : chaque samedi soir à 18 h.

Messe le dimanche matin à 10h30 :

Plougar : tous les 1ers dimanches du mois

Plouvorn : tous les 2^{èmes} et 4^{èmes} dimanches du mois

St Vougay : tous les 3^{èmes} dimanches du mois

Trézilidé : tous les 5^{èmes} dimanches du mois

Relais paroissiaux : Mme Jeanne Pinvidic : 02.98.68.50.47., Mme Yvonne Edern : 02.98.68.53.96., Mme Paulette Moysan : 02.98.68.52.74. et Mme Anne-Marie Salmas : 02.98.68.54.28.

RELAIS PARENTS ASSISTANTES MATERNELLES

Dates de permanence pour le mois de novembre 2010 :

- à **Bodilis** (en Mairie) : le jeudi 18 novembre (entre 9h et 12h)
- à **Plougourvest** (en Mairie) : les mercredis 10 et 24 novembre (entre 13h30 et 17h)
- à **Plouzévé** (en Mairie) : le jeudi 25 novembre (entre 9h et 12h15)

Les temps d'éveil : à Bodilis, le 19 et à Plouvorn le 16

Permanences de soirée **sur rendez-vous** de 17h à 20h :

- à **Landivisiau le mercredi 24 novembre**

SOIREE A THEME

« La pudeur et le respect du corps de l'enfant »

(Acquisition de la propreté...)

Intervention de Mme Davoust, sociologue, spécialiste des questions d'enfance et de jeunesse

Jeudi 18 novembre, 20h, Espace Quéguiner, Landivisiau

Gratuit et sans réservation

Pour tous renseignements et inscriptions, les personnes intéressées peuvent prendre contact avec le

Relais Parents Assistantes Maternelles au 02.98.24.97.15. ou sur :

rpam.paysdelandivisiau@gmail.com

ADMR SAINT VOUGAY-PLOUGAR et sa région

L'association locale ADMR de SAINT VOUGAY et sa région organise un **KIG A FARZ le dimanche 21 novembre 2010 à 12h, salle d'animation de Saint Vougay.**

Nous comptons sur votre présence nombreuse. Possibilité de plats à emporter (apporter vos récipients).

ADMR SAINT VOUGAY-PLOUGAR et sa REGION 6 venelle du sabotier 29440 Saint Vougay

tel: 02.98.29.58.73. email : saintvougay@admr29.org

Le bureau est ouvert au public le mardi de 9 heures à 12 heures 30, ou sur rendez-vous le lundi et le vendredi.

En cas d'urgence appeler : Monique Bramoullé : 02.98.69.93.43., Armelle Prigent : 02.98.69.95.55.

et Denise Herry : 02.98.68.55.93

ASSURANCE RETRAITE DE LA SECURITE SOCIALE

L'Assurance Retraite de la Sécurité Sociale s'est dotée à compter du 1/07/2010 d'un numéro unique, le **39 60** (prix d'un appel local depuis un poste fixe). Il est donc possible de disposer de toute l'actualité sur la retraite 24h/24 et 7jr/7, d'avoir accès à des informations personnelles 24h/24 et 7jr/7, d'être mis en relation avec un conseiller retraite du lundi au vendredi de 8 h à 17 h.

INFO COMITE MUCO29 DE PLOUESCAT

Vente de briquettes de bois pour lutter contre la mucoviscidose

Vous pouvez vous procurer des briquettes de bois destinées aux cheminées, poêles et inserts au siège de l'entreprise NEZOU à Lannevez (sortie de KEREMMA direction Goulven) en TREFLEZ.

L'enlèvement de ces briquettes a lieu tous les mercredis et vendredis matin de 9h00 à 12h00.

Le prix de vente d'un sac de 23 kg environ est de 3.50€ dont 1.50€ est reversé à l'association Gaetan Saleun (les sacs sont consignés 1€ l'unité).

En achetant ces briquettes, vous faites un acte écologique et vous contribuez à la recherche contre la MUCOVISCIDOSE tout en vous facilitant de façon économique le chauffage de votre habitation.

SYNDICAT MIXTE DU LEON – SCOT/PLH

Les permanences « habitat » sur le territoire du Léon :

- Permanences OPAH, information et assistance pour les subventions en faveur de l'amélioration de l'habitat. Permanence HEOL, conseil technique sur les économies d'énergie
- Permanences ADIL, réponse aux questions juridiques, financières et fiscales dans le domaine du logement
- Bourse aux logements, pour trouver un logement à louer ou proposer une offre de location.

Renseignements au siège du Syndicat Mixte du Léon en mairie de Plouescat : 02.98.61.91.51. Accueil du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h30

GENDARMERIE NATIONALE

La Gendarmerie nationale recrute des gendarmes et des gendarmes adjoints volontaires.

Pour tout renseignement, vous pouvez appeler le 0 820 220 221 ou consulter le site internet : www.lagendarmerierecrute.fr

Informations diverses :

Objet trouvés :

Deux vestes, deux foulards, un casque, et un doudou. Les réclamer en Mairie.

Courriers des associations : le courrier concernant les associations, arrivant en Mairie, n'est plus réexpédié aux divers Président(e)s pour des raisons postales. Il appartient à chaque association de venir le retirer en Mairie régulièrement ou de faire effectuer un changement d'adresse vers leur domicile.

La Mairie sera fermée exceptionnellement le mercredi 17 novembre.

Horaires d'ouverture du secrétariat de mairie : tous les matins du lundi au vendredi de 8h30 à 12h.

Le vendredi après-midi, uniquement sur rendez-vous.

- **En cas de besoin, vous pouvez contacter :**
- **Madame MINGAM Marie-Françoise : 06.10.81.25.69.**
- **Monsieur HERRY Pascal : 06.59.53.64.48.**
- **Monsieur LE BORGNE Laurent : 06.60.54.70.04.**
- **Monsieur LE NAN Dominique : 02.98.68.57.62.**

***LE PROCHAIN BULLETIN MUNICIPAL PARAITRA
LE LUNDI 6 DECEMBRE 2010***

(communiqués à remettre en Mairie pour le lundi 29 novembre à midi au plus tard, merci. Il ne sera pas fait de rappel. Vous pouvez adresser vos articles par mail de préférence à l'adresse suivante : mairie.plougar@wanadoo.fr)